



Licenciement pour faute grave

Par **tifer**, le **11/04/2008** à **16:39**

Bonjour,rnrnJe suis Aide-soignante et m'occupe depuis 3 mois de résidents infirmes moteurs et cérébraux dans une MAS.rnLa charge de travail est lourde, ce qui entraîne une fatigue physique et mentale quotidiennement. rnJe faisais manger 2 résidents et gérer aussi un soucis derrière moi quand, surprise, 1 de mes résident non responsable de ses actes me poustillonne son contenu de bouche au visage.rnSurprise et à la fois exténuée j'ai réagi en haussant le ton spontanément, par exaspération : « OH ! NON ANTOINE, j'ARRETE DE TE DONNER LE DESSERT, J'EN AI MARRE » mais je n'avais aucune arrière pensée de méchanceté ou encore de rancune car il est très gentil malgré des comportements incontrôlés. C'était la première fois que je manquais de sang-froid mais ne suis pas excusable pour autant, surtout pour la maman.rnJ'ai l'impression d'être une machine assurant un rendement et de devoir toujours me contrôler alors qu'on aurait besoin de soutien pour ce métier dont le dévouement est certain et quotidien.rnAujourd'hui je me retrouve avec une mise à pied d'une semaine en attendant un licenciement pour faute grave, je trouve cela très injuste.rnrnPouvez vous me conseiller et me dire si selon la nouvelle convention de 2002 (1966) du secteur privée, ce préjudice justifie une sanction si sévère et bouleversante.

Par **zllamia**, le **14/04/2008** à **17:54**

Bonjour,rnLa jurisprudence donne une définition de la faute grave comme résultant d'un fait ou d'un ensemble de faits imputable au salarié qui constitue une violation des obligations découlant du contrat de travail d'une importance telle qu'elle rend impossible le maintien du salarié dans l'entreprise.rnD'après les faits que vous m'avez exposé, la décision de votre employeur ne semble pas excessive, puisque vous avez en quelques sorte pas rempli votre mission.rnLa procédure de licenciement prévoit une convocation, je vous conseil donc

d'exposer le contexte dans lequel c'est déroulé l'incident à votre
employeur.rnrnrnCordialement.